Bulletin-Info

Juillet-Août 2017 Volume 21, Numéro 4



Associations affiliées













Téléphone: 418 650-1877 Sans frais: 1 800 268-7318 Télécopieur: 418 650-3361 Courriel: info@apmlg.com Site Internet: apmlg.com

NOUVEAUX MEMBRES

Membres réguliers 9117-6834 Québec inc.

Membre # 1888 5315. Principale

St-Félix de Valois (Québec) JOK 2M0

450 889-1118

Membres associés:

Groupe Constructo

Membre # 1502 (renouvellement) 5800, rue St-Denis Montréal (Québec) H2S 3L5

514 745-5720

Services Routiers RTR inc.

Membre # 1890 4560. Boul. Guillaume Couture

Lévis (Ouébec) G6W 6M7 418 837-1951

Pneux Lanoraie inc.

Membre # 1887 120, Faust Lanoraie (Québec) **JOK 1E0** 450 887-2303

Uniroc inc.

Membre # 1889

5605, route Arthur-Sauvé

Mirabel (Ouébec) J7N 2R4 450 258-4242

Promark-Telecon

Membre # 1876 7450, Mile-End Montréal (Québec) H2R 2Z6 514 664-2214

Vélo-golf de l'APMLQ: À ne pas manquer!

Nous sommes fiers de vous inviter au Vélo-Golf de l'APMLQ qui aura lieu le vendredi 15 septembre 2017 au club de golf de Cap-Rouge à Québec. Cette année, une nouveauté fait son apparition. En effet, pour ceux qui le désirent, vous aurez la possibilité de faire une randonnée à vélo avec encadreurs. Ce tour cycliste ne s'adresse pas seulement qu'aux passionnés de vélo, les débutants sont également les bienvenus.

Tous les membres de l'Association sont invités à participer au tournoi de golf ou au tour cycliste et ainsi avoir une chance pour tous de fraterniser dans une ambiance amicale. Pour plus d'informations ou vous inscrire: www.apmlg.com ou 1 800 268-7318.

Date: Vendredi 15 septembre 2017

Heures: Inscription et déjeuner à compter de 10 h 30

Départs à 12 h 15 (vélo) et 12h30 (golf)

Endroit: 4600, rue Saint-Félix, Québec (Québec) G1Y 3B3

Formule: « Vegas » (meilleure balle de quatre)

Coûts: Déjeuner, golf et souper : 200,00 \$ par joueur (Taxes et service inclus)

Déjeuner, vélo et souper : 200,00 \$ par cycliste (Taxes et service inclus)

Souper seulement : 55,00 \$ (taxes et service inclus)

Oeuvre: 25 \$ par participant sera remis à la Fondation du Dr. Julien

Souper: 18 h 00





Encadrement du vélo

- 1 véhicule technique/mécanique
- Signalisation
- Guides encadreurs à vélo
- Intervenant en premiers soins
- 2 motocyclistes pour la sécurité
 - 1 véhicule balai en cas d'abandon
- 1 véhicule ravitaillement

Rappel: Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers

Depuis le 2 novembre 2015, l'obtention d'une autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) est préalable à la conclusion de tout contrat ou sous-contrat de services publics <u>incluant les options de renouvellement</u> si le montant de la soumission est égal ou supérieur à 1 000 000\$. Les prestataires de services qui répondent à un appel d'offres et dont le montant de la soumission (incluant les années de renouvellement) est égal ou supérieur à ce seuil doivent être dûment autorisés par l'AMF avant la signature du contrat.

Exemples:

- Montant de la soumission: 500 000\$
 Nombre des années de renouvellement: 1 an
 500 000\$ + 500 000\$ = 1 000 000\$
 Oui, l'Autorisation de contracter de l'AMF est requise
- Montant de la soumission: 350 000\$
 Nombre des années de renouvellement: 2 ans
 350 000\$ + 350 000\$ + 350 000\$ = 1 050 000\$
 Oui, l'Autorisation de contracter de l'AMF est requise
- Montant de la soumission: 250 000\$
 Nombre des années de renouvellement: 2 ans
 250 000\$ + 250 000\$ + 250 000\$
 Non, l'Autorisation de contracter de l'AMF n'est pas requise



Une nouvelle image pour l'AEDAQ!

Les entrepreneurs en drainage agricole ont décidé de se doter d'une nouvelle image de marque pour leur association. Ce logo, plus épuré que l'ancien indique clairement l'acronyme du groupe. Il permet également de visualiser ce qu'est le drainage agricole. La couleur verte du logo fait référence à l'importance d'une terre bien

drainée pour l'environnement et l'agriculture. En plus de refaire son logo, l'AEDAQ est présentement en train de travailler à l'élaboration d'un nouveau site internet afin d'attirer et informer leur clientèle. Il sera donc plus facile de trouver un entrepreneur en drainage agricole à l'aide d'une carte interactive. Pour la clientèle, une panoplie d'informations sera disponible avec des photos pour démontrer l'expertise des entrepreneurs de l'Association. Le site devrait être en ligne dans les prochaines semaines, restez à l'affut!



Association des entrepreneurs en drainage agricole du Québec



Diane Lemay

Directrice clientèle - cautionnement 514 313-0744 diane.lemay@bflcanada.ca

Frédérique Chevalier

Directrice clientèle Courtière en assurance de dommage 514 313-0750 fchevalier@bflcanada.ca

2001, McGill College, bureau 2200 Montréal (Québec) H3A 1G1 Sans frais : 1 866 688-9888 www.BFLCANADA.ca

Saviez-vous que?

Saviez-vous que les entreprises spécialisées en déneigement, en excavation et en transport en vrac sont membres de Via Prévention? Elles peuvent donc bénéficier de services gratuits de conseil en prévention des accidents du travail et profiter aussi de tarifs préférentiels de formation, notamment en SIMDUT et transport de marchandises dangereuses.

La liste des formations présentée sur www.viaprevention.com couvre des enjeux de santé-sécurité qui touchent quotidiennement les membres de l'APLMQ. En voici quelques-uns : conduite préventive des chariots élévateurs, vérification avant départ (prochainement ronde de sécurité), heures de



TRANSPORT ET ENTREPOSAGE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL conduite et de repos, arrimage et bâchage ou manutention manuelle.

Être membre de Via Prévention dépend des unités de CNESST que vous payez. Pour savoir si vous êtes membre, appelez au 1 800 361-8906.

Payer des frais d'inspection et d'enquête en plus de l'amende?

Dans un jugement de la Cour du Québec rendu le 12 avril dernier, une entreprise a été déclarée coupable, à titre de propriétaire d'un terrain, d'avoir omis de prendre les mesures nécessaires pour que des matières résiduelles déposées sur le terrain soient éliminées dans un lieu autorisé, contrevenant ainsi à la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Elle a été condamnée à une amende de 10 000 \$.

Mais les choses ne se sont pas arrêtées là pour l'entreprise concernée. Se prévalant d'un règlement du MDDELCC, savoir le *Règlement sur le tarif permettant de déterminer les coûts d'échantillonnage, d'analyse, d'inspection ou d'enquête faisant partie des frais d'une poursuite civile ou pénale intentée pour l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement,* le Ministère a exigé du Tribunal que l'entreprise paie pour les coûts afférents à l'utilisation du personnel et des équipements du Ministère, ainsi que ceux rattachés à l'utilisation de ressources humaines et matérielles externes.

À cet égard, l'entreprise a été condamnée à payer, en plus de l'amende de 10 000 \$, un autre montant de 3 278.11\$ pour les frais concernés.

© Tous droits réservés

Gilles Doyon, avocat Téléphone : (514) 943-2222

Courriel: gilles.doyon@videotron.ca

Lorsque le conflit reste entier, pensez à la justice participative. Les avocats, maîtres en solutions.

L'avenir du déneigement pris en compte

Le 21 juin dernier, le conseil d'administration de l'APMLQ a rencontré le ministre des Transports, M. Laurent Lessard afin de discuter des problématiques présentes dans l'industrie du déneigement et du déglaçage des routes. L'APMLQ a évoqué son désir de travailler en collaboration avec le ministère des Transports et a demandé qu'un mandat soit donné à une table de travail pour réviser l'ensemble des problématiques dans le déneigement et ainsi proposer des solutions au ministre. Le ministre s'est engagé à donner un mandat clair avec un échéancier de travail afin d'obtenir des résultats le plus rapidement possible. Nous vous tiendrons informés de tout développement. Voici une liste des principaux sujets que l'APMLQ aimerait discuter:

- Manque de communication et de partenariat
- Niveaux de services exigés inadéquats ou à réviser
- Pénurie de main d'œuvre et manque de relève
- Processus d'appel d'offres à repenser ou améliorer
- Application des devis inégale dans la province
- Désintéressement des entrepreneurs de ce secteur d'activité
- Absence de valorisation des entreprises performantes

BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM

COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES t 514 374-9944 x238 s.f. 877 860-1412 x238 f 514 374-2923 bst-oemain@gaudreauassurances.com

bst-germain@gaudreauassurances.co

THIERRY ST-CYR

COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES t 514 374-9944 x250 s.f. 877 860-1412 x250 f 514 374-2923 tst-cyr@gaudreauassurances.com

3737, boulevard Crémazie Est, bureau 1001 Montréal (Québec) H1Z 2K4

gaudreauassurances.com



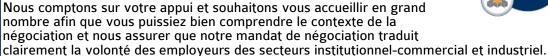


Invitation à une tournée d'information et de consultation - été 2017

En tant qu'employeur des secteurs institutionnel-commercial ou industriel, vous êtes convié à une importante tournée d'information et de consultation qui débutera le 22 août et se terminera le 30 août 2017

Cette consultation se tiendra dans 12 villes à travers le Québec. Lors de cette tournée, nous aborderons les éléments suivants :

- L'état de la situation de la négociation depuis janvier 2017
- Le projet de loi 142 (les tenants et les aboutissants)
- Les prochaines étapes à la suite de l'adoption du projet de loi 142
- La confirmation du mandat de négociation de l'ACQ.





Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence par courriel ou par téléphone, au plus tard le 21 juillet prochain, directement auprès du conseiller RT de votre région ou à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le lieu des rencontres vous sera communiqué plus tard.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec le conseiller de votre région. À cet effet, vous trouverez, ci-dessous, les régions visitées de même que le numéro à composer pour joindre un de nos conseillers en relations du travail (RT) ou par courriel au nego@prov.acq.org.

Date	Heure	Ville	Conseiller RT
22 août	11 h à 13 h	Jonquière	<u>France Boivin</u> 418 815-4663
22 août	16 h 30 à 18 h 30	Sept-Îles	<u>Sonia Dupuis</u> 418 812-0367
23 août	11 h à 13 h	Rimouski	David Redmond 418 731-0035
23 août	16 h 30 à 18 h 30	Québec	Nathalie Clavet 418 956-3242 Philippe Dorval 418 932-2095
24 août	11 h à 13 h	Gatineau	<u>Paul-André Reinhardt</u> 819 665-0255
24 août	16 h 30 à 18 h 30	Rouyn-Noranda	<u>Paul-André Reinhardt</u> 819 665-0255
28 août	11 h à 13 h	Saint-Jean	Marie-Claire Paquette 514 707-4471
28 août	16 h 30 à 18 h 30	Sherbrooke	<u>Jean St-Onge</u> 819 571-7215
29 août	11 h à 13 h	Trois-Rivières	William Gélinas 819 692-0130
29 août	16 h 30 à 18 h 30	Drummondville	Pascal Thibodeau 819 473-3296
30 août	9 h à 11 h	Montréal	Amina Arbia 514 258-4030 Stéphanie Fournier 514 236-8094 Philippe Gagné 514 755-6488 Alexandre Millette 514 208-3010
30 août	16 h 30 à 18 h 30	Laval	Amina Arbia 514 258-4030 Stéphanie Fournier 514 236-8094 Philippe Gagné 514 755-6488 Alexandre Millette 514 208-3010